

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF DES CIRCUITS "ASPHALTE"

Tous les points non prévus au présent règlement particulier relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du règlement standard des circuits "asphalte" ou des dispositions figurant dans les règlements spécifiques de chaque discipline.

Association Sportive Automobile ASA Des Remparts 1124.....
Nom de l'épreuve 49^{ème} CIRCUIT DES REMPARTS VHC.....
Circuit : Circuit de la ville D'ANGOULEME.....
Date de l'épreuve 17,18 et 19 Septembre 2021..... nombre de jours 3.....
Niveau de l'Epreuve Nationale à participation étrangère autorisée
Permis d'organisation n°..... délivré le.....
Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'évènement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.

ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

1.1P. OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs :

Président:

M Georges LEMMENS..... licence n° 1411/46609.....

Membres :

M Gilles CHABERNAUD Gilles..... licence n°1101/13554.....

M GALARD Bernard..... licence n°0901/4608.....

Secrétaire de l'épreuve:

Mme Michèle MEYER..... licence n°1110/2979.....

Coordinateur de l'épreuve:

M CHABAUD Laurent..... licence n° 1124 /123473.....

Directeurs de Course :

M Stéphane CAYET..... licence n°1124/5155.....

Directeurs de Course Adjoints :

M Nicolas CAYET Stagiaire..... licence n°1124/229058.....

M Gérard BONNET..... licence n°1009/139103.....

M Denis DUBOS..... licence n°1009/119050.....

M Jean Marie CAROF..... licence n°1106/14860.....

Commissaires Techniques :

M Responsable Jean Louis BOSC..... licence n° 0805/14848.....

M Jean Claude BRIGAUD..... licence n°1117/13558.....

M Jean Pierre NENERT..... licence n°1124/20386.....

M Éric GAUTHIER..... licence n°1015/196863.....

M Michel BRUN..... licence n° 1006/52526.....

M DAURAT Cédric..... licences n° 1018/111570.....

VISA LSA Nouvelle-Aquitaine Nord

N° 05/2021 du 03/03/2021 -1-

Médecin Chef :

M Jean François BILLES licence n°1004/13557

Médecin urgentiste :

M Alexandre FERNANDEZ licence n° 1124/302573

Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents :

Mme Renée JECKER licence n°1004/11119

M Flavien ERRERA licence n°1013/250449

M Francis BRANDY licence n° 0501/43050

M Jean Pierre FOURCADE licence n° 15523

Mme Annie FOURCADE licence n° 8400

Pilote Safety Car:

M Patrick LOPEZ-SUAREZ licence n°1015/111076

Pilotes du médical car :

M Johnny NOUAUD licence n°1101/118879

M Jeremy NOUAUD licence n° 1101/183613

Chronométrage :

Responsable : M Jean Marie SAINT JEAN licence n° 1003/01054

Cette liste est obligatoire et non limitative.

1.2P. HORAIRES (PAR CATEGORIE)

Horaires détaillés en annexe.

1 ère réunion du collège des commissaires sportifs :

Samedi 18 septembre 2021 à 18H30 lieu :

Salle de réunion espace FRANQUIN 1 Boulevard Berthelot 16000 ANGOULEME.

1.3P. VERIFICATIONS (PAR CATEGORIE)

Vérifications administratives et techniques : pour l'ensemble des plateaux.

Vérifications administratives :

Lieu : Salle HUGO Pratt cour de l'Hôtel de ville ANGOULEME.

Vendredi 17 septembre 2021 de 10h00 à 12h et 14h à 17h30.

Samedi 18 septembre 2021 de 10h00 à 12h et 14h à 16h00.

Vérifications techniques :

Lieu : Dans les Paddocks situés place New York.

Vendredi 17 septembre 2021 de 10h00 à 12h et 14h à 18h.

Samedi 18 septembre 2021 de 9h00 à 12h et 14h à 16h45.

Maurice TRINTIGNANT : Avant-guerre
Henri GREDER : GT 65-76
Marc NICOLosi : Bugatti
R5 Turbo : Renault Classic
Emile MORS : EDWARDIANS
Jean Pierre BELTOISE : GT Prés 65
ROSIER : Barquette des années 50
Prince BIRA MG : Avant-guerre
Jean-Pierre JAUSSAUD : Production

BRIEFING DES PILOTES :
Samedi 18 septembre 2021 à 17h30, lieu :
Espace FRANQUIN 1 Boulevard Berthelot 16000 ANGOULEME.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)

Les engagements seront reçus jusqu'au 16 Juillet 2021 à l'adresse suivante : Association Circuit des Remparts BP 90247 ANGOULEME CEDEX

Les pilotes seront titulaires des licences correspondantes aux plateaux.

Licence annuelle en cours de validité, ou un titre de participation TPNVHCC (E) pour la compétition et TPRL (E) pour les démonstrations.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Le meeting est ouvert aux catégories suivantes :

Autos éligibles pour les périodes de A à H (1905 à 1976) en possession ou non d'un PTH mais respectant scrupuleusement les réglementations FIA et FFSA en matière de sécurité.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Application des prescriptions générales FIA et FFSA.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Le circuit est obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

Longueur du circuit : 1279 m
Pole : à droite départ arrêté
Grille de départ 1/1
Procédure de départ allégé
Nombre de voitures admis aux essais : 24
Nombre de voitures admises en courses : 24
Nombre de voitures admises en démonstrations : 18
Panneau officiel d'affichage : Entrée parc concurrents.

Salle de briefing :

Samedi 18 septembre 2021 à 17h30, lieu :

Espace FRANQUIN 1 Boulevard Berthelot 16000 ANGOULEME.

Parc fermé : Place New York

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard des circuits asphalté.

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES

Nombre de postes de commissaires de piste : 16

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité : 2 de 9 kg ou 3 de 6kg.

Nombre de commissaires de piste, lors de chaque manche : 36

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical non permanent.

Le circuit n'est pas équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulance pour les concurrents

2 Ambulances sécurité civile (16 secouristes+1 ambulance pompier 3 pompiers).

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation × oui

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges × oui

Extracteurs :

L'équipe Vienne extraction composée de 5 extracteurs et dispose du matériel nécessaire pour intervenir (véhicule, matériel de désincarcération).

Tous les membres de l'équipe ont l'agrément FIA et ont une carte nominative délivrée par la FFSA.

Noms :

M MARIANO Giovanni

M PETIT Didier

M ROUSSEAU Yannick

M BOUTIN Romain

M GUILLON Antoine

ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

Convention entre l'organisateur administratif et l'organisateur technique.

Horaires détaillés de l'épreuve 8h00 à 12h30 et 14h à 19h.

Les horaires sont impératifs. Les pilotes devront être présents avec leur véhicules sur la pré grille au plus tard 20 mn avant le départ de la séance d'essais ou la course.

Maurice TRINTIGNANT Avant- guerres	En essais 20 Minutes En course vitesse départ arrêté 15 Tours
Henri GREDER GT.T. Proto (1965 à 1976).	En essais 25 Minutes En course vitesse départ arrêté 20 Tours
Marc NICOLSI Bugatti	En essais 20 Minutes En course vitesse départ arrêté 15 Tours
R5 Turbo Renault Classic	Démonstration 20 Minutes Démonstration 20 minutes
Emile Mors EDWARDIANS Véhicules 1908 à 1918	Démonstration 20 Minutes Démonstration 20 minutes
Jean Pierre BELTOISE GT prés 1965	En essais 25 Minutes En course vitesse départ arrêté 20 Tours
Rosier Pilotes Star invités	Démonstration 20 Minutes Démonstration 20 Minutes
Prince BIRA MG	En essais 20 Minutes En courses 20 Minutes
Jean-Pierre JAUSSAUD Production	Démonstration 20 Minutes Démonstration 20 Minutes